



# Groupe de travail sur les données et l'intelligence artificielle

**Juillet 2023**

## L'ÉQUIPE

Ce groupe de travail a été co-animé par :

- Marie Béraud, chargée de mission découverabilité à la délégation aux entreprises culturelles de la direction générale des médias et des industries culturelles
- Aurélien Conraux, administrateur ministériel des données délégué au département du numérique pour la transformation des politiques culturelles et de l'administration des données du service du numérique du secrétariat général
- Pascale Issartel, adjointe au chef du département des bibliothèques du service du livre et de la lecture de la direction générale des médias et des industries culturelles

## POINT DE DÉPART

Les enjeux liés aux données culturelles sont multiples : émergence de nouveaux services, nécessité d'une offre de données publiques de référence, politique de découvrabilité des contenus culturels, développement d'une économie de la donnée culturelle ....

Au vu de la diversité des problématiques soulevées, le groupe a choisi d'explorer l'axe émergent de l'usage des données au service de l'intelligence artificielle culturelle.

## PROBLÉMATIQUE

Quel est le panorama actuel des usages de l'intelligence artificielle dans les secteurs culturels ?

Quels sont les points d'attention et les besoins identifiés par les institutions culturelles dans la mise en œuvre de projets d'intelligence artificielle ?

Quelles actions le ministère de la Culture peut-il mettre en place pour accompagner l'émergence d'un usage responsable de l'intelligence artificielle ?

02

## MÉTHODE ET CALENDRIER

□ **Méthode de travail :** la démarche a combiné recherche documentaire (rapports institutionnels, articles, études...), entretiens et groupes de travail avec les acteurs, veille active (participation à des journées d'étude et salons spécialisés, réseaux sociaux...) et consultation publique. **Un rapport complet détaille les enseignements de ces travaux, les cas d'usage identifiés, les préconisations d'actions pour le ministère et l'ensemble des ressources mobilisées.**



Entretiens



Ateliers



Consultation publique

□ **Acteurs sollicités :** institutions culturelles (quelques exemples : BnF, INA, Universcience, Musée d'Orsay, Musée d'archéologie nationale, Centre Pompidou, Centre des monuments nationaux, Château de Versailles, Opéra de Paris, Palais de Tokyo...), acteurs institutionnels (Sacem Arcom BPI), industriels (Affluences, Ask Mona, Deezer, Logilab) et académiques (Inria, Ecole des beaux-arts de Nancy) [à vérifier]

□ **Calendrier :** après une phase de cadrage mi-2022, des entretiens préliminaires ont été conduits avant la tenue d'ateliers à partir de l'automne 2022 et le lancement de la consultation publique en février 2023. Le rapport définitif est disponible en septembre 2023.

## ENSEIGNEMENTS

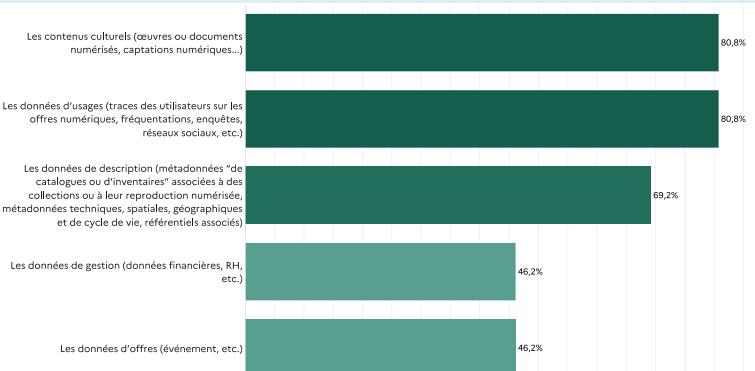
03

Principaux constats et besoins	Solutions et opportunités identifiées
<p>L'IA constitue une opportunité pour le développement des services culturels, autour de 4 grands types d'usage :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>L'IA au service des publics et pour de nouveaux services aux publics</b> : recommandation de contenus, ciblage commercial et marketing, médiation par assistant conversationnel...</li> <li>• <b>L'IA pour l'enrichissement et l'investigation des corpus</b> : « lecture » automatique de textes manuscrits, indexation automatique, éditorialisation des portails de diffusion, aide à la conservation/restauration des œuvres...</li> <li>• <b>L'IA dans le domaine de la création artistique, de l'enseignement et des pratiques culturelles</b> : outil de création artistique en environnement numérique, apprentissage par l'IA...</li> <li>• <b>L'IA pour la performance et l'aide à la décision administrative</b> : appui à la rédaction de textes, classement automatique des documents, traduction automatique, automatisation des tâches répétitives...</li> </ul>	<p>L'usage des différents types d'IA, dont l'IA générative, se développe à grande vitesse : cela implique de garder une veille active sur l'émergence et le développement des projets.</p>
<p>Les <b>cinq principaux freins</b> identifiés à la mise en œuvre de projets d'IA sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La <b>qualité et l'unicité des sources</b> de données ;</li> <li>• La <b>formation</b> des équipes en interne et la difficulté à recruter des profils techniques ;</li> <li>• La maîtrise du <b>cadre juridique</b> des services liés à l'IA.</li> <li>• Le <b>financement</b> des projets d'intelligence artificielle, dont les technologies sont encore très coûteuses ;</li> <li>• La nécessité de <b>mise en relation</b> entre les établissements culturels et les offreurs de solution.</li> </ul> <p>Plusieurs <b>risques et points d'attention</b> sont par ailleurs à prendre en compte pour une mise en œuvre maîtrisée et responsable de l'IA ou « IA de confiance », en termes de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Protection juridique</b> des œuvres et des auteurs, utilisés ou produits par l'IA ;</li> <li>• <b>Protection de la diversité</b> : les modèles d'IA doivent représenter la pluralité linguistique et culturelle, notamment francophone ;</li> <li>• <b>Risques de manipulation</b> de l'information, devant les capacités génératives de l'IA ;</li> <li>• <b>Soutenabilité écologique</b>, compte tenu de la puissance machine nécessaire pour exploiter les modèles d'IA ;</li> <li>• <b>Transformation des métiers</b>, avec des conséquences à anticiper en termes sociaux ou de formation ;</li> <li>• <b>Ethique</b>, dans l'utilisation des corpus culturels dont la profondeur historique pourrait générer des biais dans l'utilisation des algorithmes (esclavage, place des femmes, etc.)</li> </ul>	<p>Les travaux du groupe de travail ont permis de formuler plusieurs propositions d'actions, à différents niveaux d'intervention compte tenu des problématiques identifiées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Au niveau des individus</li> <li>• Au niveau des services ou des institutions</li> <li>• Au sein du ministère et de ses opérateurs</li> <li>• Pour le secteur culturel</li> <li>• Au niveau interministériel et européen</li> </ul> <p>Au total et pour citer quelques exemples d'actions envisageables, il semble nécessaire d'agir pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sur le plan <b>technique</b> : faire monter en qualité et faciliter la mise à disposition de la richesse des données et des contenus culturels ; favoriser la mutualisation des savoir-faire, des infrastructures et de la puissance de calcul...</li> <li>- Sur le plan des <b>moyens humains</b> : faciliter le recrutement de profils qualifiés ; adapter la formation initiale ; organiser un plan de formation continue dédié ; faire entrer l'IA dans les référentiels des métiers et compétences....</li> <li>- Sur le plan de l'<b>accompagnement des acteurs</b> : créer un espace de rencontres entre professionnels de l'IA et institutions culturelles ; encourager recherche et coopération transdisciplinaire autour de l'IA ; soutenir et financer la création de services culturels basés sur l'IA....</li> <li>- Sur le plan des <b>usages de l'IA</b> : construire un socle de données culturelles de haut niveau pour l'entraînement initial ou l'affinage des modèles d'IA ; renforcer les actions d'éducation aux médias et à l'information ; accompagner la lutte contre les biais (sensibilisation/formation, développement des procédures d'analyse des résultats....)</li> </ul>

## CONSULTATION PUBLIQUE

- ❑ L'enquête a été menée sous la forme de **trois questionnaires** : le premier à destination des utilisateurs de données culturelles, le deuxième à destination des institutions culturelles productrices de données et le troisième sur le thème « Intelligence artificielle & Algorithmes ».
- ❑ Au total, il y a eu **91** participants dont les contributions montrent :
  - ❑ La multiplicité des usages possibles de la donnée numérique culturelle, mais qui sont freinés par le manque de structuration et l'absence d'agrégation des données.
  - ❑ Le souhait des institutions créatrices de données à développer les usages grand public, qui rencontrent des difficultés, à la fois en terme de moyens (financiers, humains ou compétences)
  - ❑ L'enthousiasme pour le développement des usages de l'Intelligence Artificielle.

### Quelles sont les données culturelles attendues par les utilisateurs ?

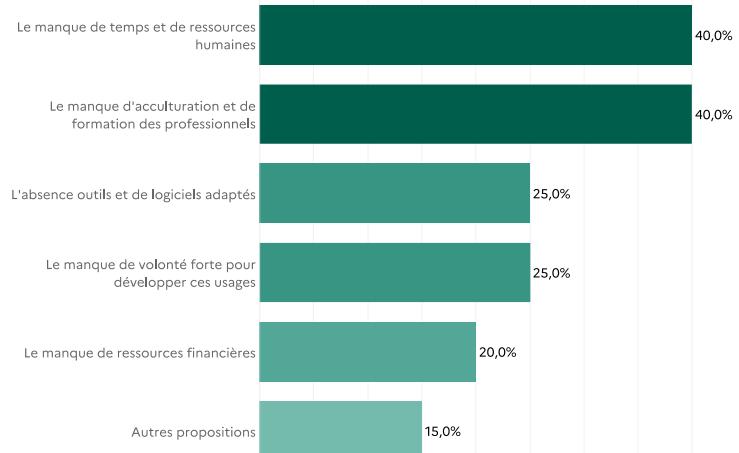


**Les utilisateurs de données culturelles attendent principalement la diffusion :**

- Des contenus culturels,
- Des données d'usage,
- Des données de description des œuvres.

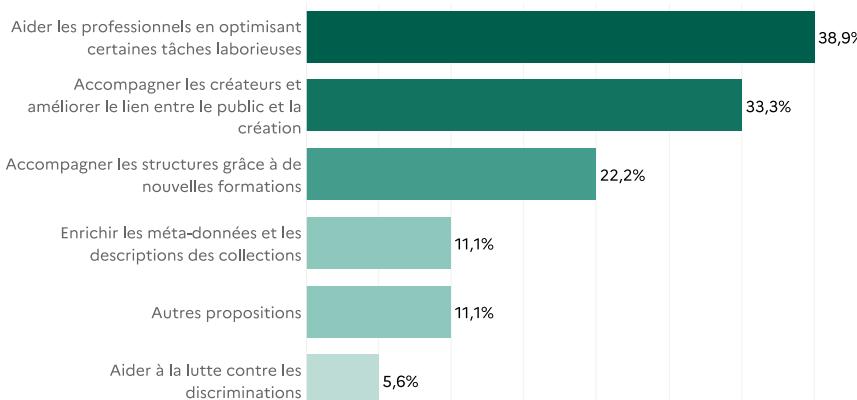
04

### Quelles sont les difficultés des institutions culturelles pour développer l'usage de leurs données ?



Les institutions culturelles peinent à développer les moyens nécessaires à la mise en place d'une réelle politique de diffusion des données en soulignant le manque de ressources humaines disponibles, de compétences en interne et d'outilage adapté.

### Sur quels usages d'IA voyez-vous le plus de potentiel de développement pour votre secteur ?



Les institutions culturelles estiment que l'IA aura un impact sur l'efficacité de leur fonctionnement interne (suppression de tâches laborieuses, nouvelles modalités de formation), mais également sur la relation aux publics (lien renforcé avec les créateurs, enrichissement des contenus proposés).

## PASSAGE À L'ACTION

[Décliner opérationnellement les travaux du groupe pour passer à l'action et qualifier l'état d'avancement de l'axe d'action identifié]

Identifier des référents « IA » dans les différentes directions sectorielles du ministère et animer cette communauté pour favoriser le partage d'informations et la montée en compétences collective, débattre des préconisations d'actions formulées par le groupe de travail et proposer des orientations pour un plan d'actions du ministère de la Culture en faveur d'une IA culturelle responsable

ACTION DÉJÀ INITIÉE

Accompagner les établissements culturels dans l'ouverture et la montée en qualité de leurs données au travers d'une offre de services (financement, conseil, méthode, formation)

ACTION DÉJÀ INITIÉE

Définir une feuille de route ministérielle autour de l'IA

ACTION À FAIRE ARBITRER

Inscrire au plan de formation du ministère une formation de sensibilisation à l'IA

ACTION À FAIRE ARBITRER

Encourager la rencontre entre acteurs technologiques de l'IA et acteurs culturels (soit au travers d'un lieu dédié ou bien d'un évènement dédié) ainsi que les collaborations en matière de recherche et coopération transdisciplinaire autour de l'IA

ACTION À FAIRE ARBITRER

## SUITES DE LA DÉMARCHE

- Automne 2023 : groupe de travail transsectoriel pour analyser les propositions issues du présent rapport et choisir des actions à lancer côté ministère
- Automne 2023 – Mars 2024 : articulation entre le groupe de travail interne et le comité interministériel du numérique
- Fin 2023 – Comité ministériel du numérique : échange collectif entre les directions générales sur les enjeux et priorités d'action autour de l'IA
- Janvier 2023 – Juin 2023 : Actualisation d'une politique des données et contenus ministérielle intégrant les enjeux de l'IA